

Ecrit par le 23 juillet 2024

Mutualité, Mercredi 28 septembre journée de mobilisation nationale pour la prise en charge du soin

Rendez-vous à Avignon, Mercredi 28 septembre à 10h30, devant la Cité administrative Cours Jean Jaurès.

Plus de 15 organisations des métiers du soin et de l'accompagnement du secteur privé non lucratif acteurs associatifs et mutualistes se rassembleront en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse.

La raison ?

Alerter le grand public sur la dégradation des conditions des professionnels et sur les enjeux du prendre soin. Leurs revendications : La reconnaissance des métiers du soin et de l'accompagnement afin que les personnes vulnérables puissent continuer à vivre dans la dignité.

En clair

Les professionnels du sanitaire, du social et du médico-social demandent la mise en œuvre du financement des mesures Ségur et Laforcade annoncées par le Gouvernement ; La revalorisation salariale ; Une égalité de traitement pour tous les métiers ; La compensation de la perte du pouvoir d'achat ; La reconnaissance des métiers du soin et de l'accompagnement afin que les personnes vulnérables puissent continuer à vivre dans la dignité.

Ce que disent les chiffres

Le secteur social et médico-social associatif représente 70 corps de métiers différents, près de 600 000 salariés. Il a connu une augmentation de ses effectifs de près de 12 % en 5 ans et 3,4 % de croissance annuelle de l'emploi sur la dernière décennie. En parallèle, le nombre de candidats dans les écoles qui forment aux métiers du soin et du travail social est en baisse depuis plus de 10 ans (- 39 % entre 2010 et 2017).

Ils expliqueront les raisons de cette mobilisation nationale

- . Marseille à 10h sous l'ombrière du Vieux Port, Quai de Rive neuve ;
- . Digne-les-Bains à 10h devant le CD/Préfecture, 13 avenue du Dr Romieu ;
- . Nice à 10h devant le Cadam, 147 boulevard du Mercantour ;
- . Toulon à 11h dans les locaux du FJT Central'Place, 11 place d'armes ;
- . Avignon à 10h30 devant la cité administrative, Cours Jean Jaurès ; . Et aussi les Hautes-Alpes et la Corse ;

Qui sont-ils ?

URIOPSS (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et

Ecrit par le 23 juillet 2024

sociaux), CNAPE (Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant), FAS (Fonds d'Aide Sociale), UNAPEI (Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés), MUTUALITE , ALID (Association pour le logement et l'insertion des plus démunis), NEXEM (nouvelle organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire à but non lucratif), FEHAP (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Assistance Privée), Addictions France, APF (Association des paralysés de France), FN3S (Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés Protection de l'Enfance), UNA (Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles), UNAFO (Union professionnelle du logement accompagné), URAHJ (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes en Ile-de-France), URCLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes).

MH